



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Musicien / Musicienne

Créer des mélodies, interpréter des œuvres, accompagner un artiste, transmettre son savoir : le métier de musicien ou de musicienne recouvre une multitude d'aspects. À chacun et chacune de choisir son propre style musical, de jouer sa propre partition !

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Statut : **Salarié intermittent du spectacle**

Synonymes : Concertiste, Instrumentiste

Secteur professionnel : Arts du spectacle

Centres d'intérêt : J'aime bouger, Je rêve d'un métier artistique, Je rêve de travailler à l'étranger, Je veux travailler dans le spectacle



© zamrznutitonovi/iStock/Getty Images

Le métier

Composer, interpréter

Le musicien ou la musicienne interprète une œuvre devant un public, en suivant une partition, en soliste ou avec l'accompagnement d'autres artistes. Il ou elle peut aussi créer son propre répertoire en composant des morceaux ou en en faisant les arrangements. Dans un groupe ou en solo, le musicien ou la musicienne peut aussi être chanteur ou chanteuse. Dans ce cas, il ou elle peut interpréter différents répertoires originaux ou non : du classique au contemporain, en passant par la variété.

Enregistrer

Le musicien ou la musicienne peut aussi participer à l'enregistrement d'un disque ou une musique de film en studio. Dans le domaine classique surtout, savoir déchiffrer une partition est indispensable. Dans tous les cas, il faut à chaque fois s'adapter à la situation.

Transmettre

Le musicien ou la musicienne peut aussi transmettre son art en enseignant. Il ou elle travaille alors au sein d'établissements scolaires (depuis l'école maternelle jusqu'au lycée), d'une école de musique, d'un conservatoire (à rayonnement communal, départemental ou régional) ou encore dans les maisons de quartier. Il ou elle peut aussi développer, avec les équipes d'encadrement, une vie musicale dans les crèches, les hôpitaux, les centres socioculturels, une association, etc.

Compétences requises

Passion exigeante

Faire de la musique exige un sens artistique développé. Créativité et originalité sont nécessaires pour composer. Afin d'atteindre et de conserver un bon niveau, le musicien ou la musicienne doit s'entraîner tous les jours. C'est un travail qui demande de la persévérance et parfois une remise en question de ses acquis pour pouvoir évoluer et développer sa pratique.

Sens du partage

Le musicien ou la musicienne ne se contente pas de jouer des notes. Il ou elle interprète les partitions avec sa sensibilité afin de nouer une relation avec le public. C'est sa particularité qui peut le faire sortir du lot et accéder à la reconnaissance publique. Il ou elle doit aussi s'adapter à chaque projet.

Maîtrise technique

Déchiffrage à vue, transposition, arrangements : la musique cache une technicité due à des années de pratique. Le musicien ou la musicienne possède une grande culture musicale : courants musicaux, contextes historiques, sociaux et culturels, musicologie. Il ou elle sait comment s'organise un spectacle, établit ses besoins en matériel, son ou lumière, et connaît les contraintes techniques des lieux, où se produire. Enfin le musicien ou la musicienne utilise souvent des logiciels de MAO (musique assistée par ordinateur) quand il s'agit de composer.

Où l'exercer ?

Pour tous les goûts

Dans le domaine classique, le musicien ou la musicienne a pu intégrer un orchestre via un concours ou une audition. Sous la direction du chef ou de la cheffe d'orchestre, il ou elle peut être musicien ou musicienne de rang, chef ou cheffe de pupitre ou encore soliste. Il ou elle peut aussi travailler en indépendant. Pour les musiques actuelles (jazz, variété, rap, rock, etc.), le musicien ou la musicienne se produit en groupe ou en solo.

Dans tout type de lieux

Selon son répertoire et son style, le musicien ou la musicienne joue dans divers lieux : salles de spectacle, opéra, festival, clubs de vacances, piano bars, bals voire dans des restaurants, des casinos ou des salles de congrès.

À un rythme soutenu

Le musicien ou la musicienne participe à des auditions, passe des concours, s'entraîne, crée, répète et se produit sur scène. Le rythme peut être intense, avec de nombreux déplacements, surtout en soirée et fin de semaine ; mais il existe aussi des périodes sans représentation, durant lesquelles il faut continuer à pratiquer son instrument.

Avec des intervenants variés

Le musicien ou la musicienne travaille en relation avec le technicien ou la technicienne son et lumière lors d'un concert. Il ou elle côtoie également producteurs et productrices de musique, managers et manageuses, tourneurs et tourneuses, organisateurs et organisatrices de festivals, et bien sûr des collègues musiciens et musiciennes.

Les études

Après la 3^e

La musique s'apprend dans un conservatoire ou une école de musique dès l'âge de 6 ans, parallèlement à la scolarité. En fonction de leur talent, les élèves intégreront les classes spécialisées CHAM puis les conservatoires supérieurs de musique. Certains musiciens et certaines musiciennes pop, rap, etc. notamment peuvent aussi être autodidactes.

3 ans pour le Bac technologique S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) ; le DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle), spécialité musique ou le DEM (diplôme d'études musicales)

Après le bac

2 ans pour le DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant)

3 ans pour le DNSP (diplôme national supérieur professionnel) de musicien ou le DE (diplôme d'Etat) de professeur de musique

2 ans de plus pour les Diplômes de formation supérieure de musique des Conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris ou de Lyon ou le Diplôme supérieur de musicien professionnel instrumentiste concertiste.

bac ou équivalent

[→ Diplôme d'études musicales](#)

[→ Diplôme national d'études de musique](#)

bac + 3

[→ Diplôme d'État de professeur de musique](#)

[→ Diplôme national supérieur professionnel de musicien discipline chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux](#)

[→ Diplôme national supérieur professionnel de musicien discipline création musicale contemporaine](#)

[→ Diplôme national supérieur professionnel de musicien discipline instrumentiste-chanteur](#)

[→ Musicien intervenant](#)

bac + 5

[→ Diplôme de 2nd cycle supérieur de musique du CNSMD de Paris](#)

bac + 7

[→ Diplôme de 3ème cycle supérieur \(instrument, chant\)](#)

Emploi et secteur

Un secteur en transformation

Les nouvelles technologies (par exemple sur les téléphones portables) et le *streaming* (*transmission en continu*) ont facilité l'accès du public à la musique et marginalisé les ventes de disques. Pour s'adapter, les musiciens et musiciennes doivent de plus en plus miser sur la scène. Il faut aussi multiplier les collaborations professionnelles.

Toujours l'intermittence

Les musiciens et musiciennes peuvent être salariés au sein d'un orchestre classique permanent mais cela reste rare. La grande majorité des musiciens et musiciennes recensés en France exercent avec le statut d'intermittent du spectacle.

Faire jouer ses contacts

Pour trouver des contrats, le talent n'est pas toujours suffisant. Les musiciens et musiciennes doivent multiplier les contacts avec les professionnels et professionnelles du secteur. Un carnet d'adresses bien fourni et l'entretien de son réseau sont déterminant pour la carrière.

Se diversifier

Seule une minorité de musiciens et musiciennes vivent convenablement de leur art. Les autres doivent diversifier leurs activités pour compléter leurs revenus : enseignement, collaboration à des jingles d'émissions ou de publicité, bandes originales, missions comme technicien ou technicienne du spectacle, travail de copiste ou d'arrangement. Certains et certaines exercent même un second métier dans un autre secteur d'activité.

Secteur

Arts du spectacle

Salaire du débutant

Très souvent, un musicien est payé au cachet (variable en fonction de sa notoriété, de la nature de sa prestation...).

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site du ministère de la Culture et de la Communication](#)

[Fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles](#)

[Médiathèque de la Philharmonie de Paris](#)

Librairie



DOSSIERS

Études d'art

Paru le 25/09/2023

Broché • 9,00 €

PDF • 6,00 €



PARCOURS

Les métiers de la culture et du patrimoine

Paru le 15/09/2022

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €



PARCOURS

Travailler auprès des enfants

Paru le 04/11/2023

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[Je rêve d'un métier artistique](#) →

Autres métiers à découvrir

Accordeur de piano

Responsable de casting (régisseur de distribution)

Producteur

Disc-jockey (disque-jockey)

Chorégraphe

